



Centre de Perfectionnement Interprofessionnel
Interprofessionelles Weiterbildungszentrum

Introduction

Communication avancée

Entraînements

Connaissance de soi

Académie de coaching éthique

Communication et information

Approches et outils psychologiques

Domaines d'intervention

Pour votre formation continue ...



Académie de coaching éthique

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	2
INTRODUCTION, CONTEXTE	3
SCHÉMA DE LA FORMATION	4
RECONNAISSANCE ET CERTIFICATION.....	5
MODULE 1 – INTRODUCTION AU COACHING	7
MODULE 2 – CONNAISSANCE DE SOI ET DU COACHÉ	8
MODULE 3 – LA COMMUNICATION ET L’INFORMATION DANS LE COACHING	9
MODULE 4 – APPROCHES ET OUTILS PSYCHOLOGIQUES DU COACHING	10
MODULE 5 – LES PRINCIPAUX DOMAINES D’INTERVENTION DU COACHING	11
MODULE 6 – LA COMMUNICATION AVANCÉE.....	12
MODULE 7 – LES ENTRAÎNEMENTS AUX SÉANCES DE COACHING	13
CONDITIONS GÉNÉRALES	15
PLAN D’ACCÈS	16



Académie de coaching éthique

Introduction, contexte

Pourquoi devenir coach ? La formation de coaching concerne les personnes intéressées à travailler avec l'aspect humain. Le coaching permet aux individus de trouver des solutions appropriées face aux différentes situations auxquelles ils sont confrontés. Il collabore à l'émergence des compétences des gens afin qu'ils maximisent leurs résultats.

Le coach est convaincu que chaque personne dispose de nombreuses ressources, pour autant qu'on l'aide à exprimer son potentiel.

Vous êtes intéressé à travailler avec l'aspect humain. Vous désirez également faire émerger les compétences des gens afin qu'ils optimisent leurs résultats.

Le concept de formation s'articule autour de 7 modules. Chaque module recouvre un thème constituant le titre d'un séminaire de 2 jours. Le module 1 est la base nécessaire au suivi de la suite du programme. Pour les modules 2, 3, 4 et 5, chaque séminaire représente en lui-même une approche complète de la thématique qu'il aborde et peut donc être suivi indépendamment des autres. Le suivi des modules 1 et 3 est obligatoire pour accéder au module 6 et celui des modules 1 à 6 pour participer au module 7.

Cette formation est développée en partenariat avec :



Reconnaisances obtenues:

Certificat et diplôme de coaching reconnus par L'ASC (Association suisse des cadres) et la SECA (Swiss ethics coaching association).



Le règlement d'examens est disponible à l'adresse : www.ethics-coaching.ch ou

<http://www.cip-tramelan.ch/documents/showFile.asp?ID=2565>

Schéma de la formation





Reconnaissance et certification

Les informations suivantes sont tirées du règlement de formation de la SECA

3.1 Principes de l'attestation Chaque séminaire, sous réserve de la confirmation par l'institution de formation d'un suivi minimum de 80% du temps de formation, donne droit à une attestation CPI – Global Management -ASC. Le CPI garantit la transmission des attestations aux participants.

3.2 Certificat de coaching Lorsqu'un participant est au bénéfice des attestations des modules 1 à 5, il a la possibilité d'obtenir un certificat de coaching. Pour ce faire, il doit démontrer une expérience réelle de coaching au travers d'un rapport écrit décrivant de manière très détaillée son expérience pratique de 3 séances de coaching. Le rapport comprendra également une auto-évaluation avec mention des points forts et des points d'amélioration de sa prestation. Les conditions et exigences suivantes devront être remplies :

- L'inscription est faite par écrit au : CIP, Département formation, Chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan, management@cip-tramelan.ch
- Le CIP envoie alors la facture pour couverture des frais (CHF 750.-; comprend le suivi, l'analyse du rapport du candidat et le rapport d'évaluation des experts). L'inscription est considérée comme définitive au moment du paiement de cette facture.
- En préalable à l'élaboration du rapport, une brève description du (des) contexte(s) choisi(s) par le participant ainsi que le plan de la structure du rapport sont envoyés au CIP par courrier électronique (management@cip-tramelan.ch). Le comité d'experts CIP / Global Management / ASC donne son approbation ou son refus motivé par rapport à la poursuite du travail dans un délai de 6 semaines dès réception des documents.
- Le rapport écrit, tout en protégeant l'anonymat des personnes coachées, doit faire la démonstration d'une pratique de 3 séances de coaching au minimum. Il doit, de manière détaillée, définir le contexte précédant la séance de coaching, la séance elle-même, le bilan de la séance et une auto-évaluation avec mention des points forts et des points d'amélioration de sa prestation.
- Durée/volume de travail nécessaire à la pratique des séances de coaching et à l'élaboration du rapport: entre 20 et 30 heures de travail spécifique.
- Le rapport écrit est à envoyer au CIP (CIP, Département formation, Chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan, management@cip-tramelan.ch) sous forme "papier" **et** par courrier électronique pour examen. Sur la première page de la version "papier" devra figurer une attestation selon laquelle l'auteur déclare avoir réalisé trois séances de coaching et son rapport de manière autonome et le confirme par sa signature. Le comité d'experts CIP / Global Management / ASC rend son rapport d'évaluation, avec la mention "acquis" ou "non acquis" dans un délai de 2 mois dès réception du dossier.
- En cas d'insuffisance du dossier justifiant la mention "non acquis", le candidat a la possibilité de déposer une deuxième fois un rapport. Il lui sera alors facturé une taxe administrative d'un montant de CHF 250.-.
- Lorsque le candidat a obtenu la mention "acquis" et l'ensemble des attestations nécessaires, son certificat de coaching lui est remis officiellement.
- Le certificat de coaching est un préalable au diplôme de coaching.



Académie de coaching éthique

3.3 Diplôme de coaching Lorsqu'un participant est au bénéfice des attestations des modules 1 à 7 et du certificat de coaching, il a la possibilité d'obtenir un diplôme de coaching. Pour ce faire, il doit passer un examen sous forme d'une séance de coaching live de 30 minutes aux conditions et exigences suivantes :

- L'annonce de l'inscription à l'examen est faite par écrit au : CIP, Département formation, Chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan, management@cip-tramelan.ch
- Le CIP envoie alors la facture pour couverture des frais (CHF 900.-; comprend le suivi, la séance de coaching, le feedback d'évaluation des experts). L'inscription est considérée comme définitive au moment du paiement de cette facture.
- Le candidat est invité à l'examen dans un délai maximum de 4 mois dès réception de l'inscription.
- Le lieu de l'examen est communiqué au candidat.
- La séance de coaching live consistera en un jeu de rôle, la personne coachée étant un expert. Le coach se verra proposer un scénario nécessitant une intervention sous forme de coaching. Il bénéficiera de 30 minutes pour préparer son coaching. La séance de coaching doit durer environ 30 minutes. La séance de coaching doit démontrer la prise en compte des acquis de l'ensemble de la formation. A l'issue de la séance de coaching, le coach procède à son auto-évaluation devant le collège d'experts CIP / Global Management / ASC (2 membres minimum) qui pourra poser des questions pour clarifier son évaluation.
- Le collège d'experts CIP / Global Management / ASC, après délibération, informe directement le candidat de son succès ou de son échec à l'issue de l'examen.
- En cas d'insuffisance constatée par les experts lors la séance de coaching live justifiant la mention "non acquis", le candidat a la possibilité de se représenter à une deuxième session d'examens dans un but formatif. Il lui sera alors facturé une taxe administrative d'un montant de CHF 250.-.
- Lorsque le candidat a réussi sa séance de coaching live et obtenu l'ensemble des attestations nécessaires, son diplôme lui est remis officiellement.

3.4 Durée de validité des séminaires Pour faire valoir le suivi d'un séminaire dans le but de l'obtention du certificat de coaching et du diplôme de coaching, l'attestation de formation ne doit pas avoir été obtenue plus de 5 ans auparavant.



Module 1 – Introduction au coaching

Public cible	Toute personne, indépendamment de sa fonction ou de sa position hiérarchique, désirant ou étant appelée à effectuer du coaching à l'intérieur de sa sphère professionnelle ou privée. Toute entreprise souhaitant donner des outils complémentaires à la pratique du management et leadership à ses cadres. Tout formateur souhaitant accéder aux techniques du coaching, toute autre personne intéressée par cette pratique.
Objectifs	A l'issue de ce séminaire, vous serez capable de : <ul style="list-style-type: none">• Connaître les origines du coaching• Définir le coaching• Expliquer la différence entre le coaching et d'autres approches comme le conseil, la conduite des collaborateurs (leadership), la formation, la thérapie• Citer et différencier les différentes formes de coaching• Décrire le rôle et les responsabilités du coach et du coaché• Déterminer le profil idéal du coach• Décrire et comprendre la façon dont le coaching agit sur le coaché• Démontrer les limites d'intervention du coaching• Énumérer les étapes d'une véritable opération de coaching• Distinguer et appliquer les outils de base du coaching
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Les origines du coaching• La définition du coaching• Le coaching et les autres approches (le conseil / la conduite / la formation des collaborateurs (leadership) / la thérapie• Les différentes formes de coaching• Les responsabilités du coach et du coaché• Les limites d'intervention du coaching• Le profil idéal du coach• La façon dont agit le coaching• Les étapes d'une véritable opération de coaching• Les outils de base du coaching• Les exercices pratiques
Durée	16 périodes
Prix	en élaboration
Inclus	Support(s) de formation
Lieu	Centre de Perfectionnement interprofessionnel, CPI Route des Grives 2, Granges-Paccot
Titre délivré	Attestation de suivi de formation continue remise par le CPI aux personnes ayant suivi et participé activement à au moins 80% de la formation
Dates	lundi 5, jeudi 8, lundi 19 et jeudi 22 février 2018 de 18h15 à 21h30



Module 2 – Connaissance de soi et du coaché

Public cible	Toute personne, indépendamment de sa fonction ou de sa position hiérarchique, désirant ou étant appelée à effectuer du coaching à l'intérieur de sa sphère professionnelle ou privée. Toute entreprise souhaitant donner des outils complémentaires à la pratique du management et leadership à ses cadres. Tout formateur souhaitant accéder aux techniques du coaching, toute autre personne intéressée par cette pratique.
Objectifs	A l'issue de ce séminaire, vous serez capable de : <ul style="list-style-type: none">• Décrire les différentes personnalités• Être conscient de ses compétences et attitudes en tant que coach• Identifier ses forces et ses faiblesses• Reconnaître ses facteurs de stress négatifs• Définir sa propre perception et la perception des autres sur soi-même• Comparer son style personnel par rapport au profil idéal du coach• Établir un plan d'action de développement personnel• Identifier des indices de la personnalité du coaché• S'adapter à la personnalité du coaché
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Les différentes personnalités humaines• Vos propres comportements et attitudes• Vos forces et vos faiblesses• Vos facteurs de stress négatifs• Votre propre perception et la perception des autres sur vous-même• La comparaison de votre style personnel avec le profil idéal du coach• L'établissement d'un plan d'action de développement personnel• L'observation et l'adaptation au coaché• Les exercices pratiques
Pré requis	La participation à ce module exige d'avoir suivi le module 1 « Introduction au coaching ». Une évaluation individuelle et confidentielle de la personnalité sera établie pour chaque participant avant le début de la formation. Elle est basée sur un questionnaire à choix multiples.
Durée	16 périodes
Prix	en élaboration
Inclus	Support(s) de formation
Lieu	Centre de Perfectionnement interprofessionnel, CPI Route des Grives 2, Granges-Paccot
Titres délivrés	Attestation de suivi de formation continue remise par le CPI aux personnes ayant suivi et participé activement à au moins 80% de la formation
Dates	jeudi 26 avril, mardi 1 ^{er} , mardi 8 et jeudi 24 mai 2018 de 18h15 à 21h30



Module 3 – La communication et l'information dans le coaching

Public cible	Toute personne, indépendamment de sa fonction ou de sa position hiérarchique, désirant ou étant appelée à effectuer du coaching à l'intérieur de sa sphère professionnelle ou privée. Toute entreprise souhaitant donner des outils complémentaires à la pratique du management et leadership à ses cadres. Tout formateur souhaitant accéder aux techniques du coaching, toute autre personne intéressée par cette pratique.
Objectifs	A l'issue de ce séminaire, vous serez capable de : <ul style="list-style-type: none">• Connaître et appliquer les principes de base nécessaires à la communication avec le coaché• Connaître et appliquer les règles du feed-back• Appliquer de manière appropriée à la situation les principes de la méta-communication• Mener des négociations appropriées à la situation avec le coaché• Informer le coaché d'une façon performante• Reconnaître, analyser et améliorer l'effet de vos signaux verbaux et non-verbaux• Reconnaître et analyser les signes verbaux et non-verbaux du coaché
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Les principes de base de la communication dont le schéma de la communication• Les techniques de questionnement• L'écoute active• La reformulation et la vérification• La clarification et le silence• Les bases de l'argumentation• La technique du feed-back• Le message « je »• Les techniques de négociation• La communication verbale et non-verbale• La communication objective• L'implicite et l'explicite
Pré requis	La participation à ce module exige d'avoir suivi le module 1 « Introduction au coaching »
Durée	16 périodes
Prix	en élaboration
Inclus	Support(s) de formation
Lieu	Centre de Perfectionnement interprofessionnel, CPI Route des Grives 2, Granges-Paccot
Titre délivré	Attestation de suivi de formation continue remise par le CPI aux personnes ayant suivi et participé activement à au moins 80% de la formation
Dates	mardi 19, jeudi 21, jeudi 28 et jeudi 5 juillet 2018 de 18h15 à 21h30



Module 4 – Approches et outils psychologiques du coaching

Public cible	Toute personne, indépendamment de sa fonction ou de sa position hiérarchique, désirant ou étant appelée à effectuer du coaching à l'intérieur de sa sphère professionnelle ou privée. Toute entreprise souhaitant donner des outils complémentaires à la pratique du management et leadership à ses cadres. Tout formateur souhaitant accéder aux techniques du coaching, toute autre personne intéressée par cette pratique.
Objectifs	A l'issue de ce séminaire, vous serez capable de : <ul style="list-style-type: none">• Connaître les bases de la psychologie• Utiliser certains outils de base de la psychologie• Identifier les cycles de vie du coaché• Identifier les sources de motivation et les émotions du coaché• Identifier les signes précurseurs d'un état dépressif• Connaître les autres principaux troubles psychiques
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Les bases de la psychologie• La psychologie cognitivo-comportementaliste• La psychologie humaniste• La psychanalyse• La pensée systémique• Le développement et les cycles de vie• La motivation et les émotions• La psychopathologie (les principaux troubles psychiques)• Les bases de la programmation neurolinguistique (PNL)• Les bases de l'analyse transactionnelle (AT)
Pré requis	La participation à ce module exige d'avoir suivi le module 1 « Introduction au coaching »
Durée	16 périodes
Prix	en élaboration
Inclus	Support(s) de formation
Lieu	Centre de Perfectionnement interprofessionnel, CPI Route des Grives 2, Granges-Paccot
Titre délivré	Attestation de suivi de formation continue remise par le CPI aux personnes ayant suivi et participé activement à au moins 80% de la formation
Dates	samedi 8 et samedi 15 septembre 2018 de 08h30 à 17h00



Module 5 – Les principaux domaines d'intervention du coaching

Public cible	Toute personne, indépendamment de sa fonction ou de sa position hiérarchique, désirant ou étant appelée à effectuer du coaching à l'intérieur de sa sphère professionnelle ou privée. Toute entreprise souhaitant donner des outils complémentaires à la pratique du management et leadership à ses cadres. Tout formateur souhaitant accéder aux techniques du coaching, toute autre personne intéressée par cette pratique.
Objectifs	A l'issue de ce séminaire, vous serez capable de : <ul style="list-style-type: none">• Définir les principaux domaines d'intervention du coaching• Identifier et expliquer les principaux domaines d'intervention du coaching• Déterminer et évaluer les outils appropriés selon les domaines d'intervention• Appliquer les outils appropriés
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• La confiance en soi-même• Le degré d'estime• La motivation et l'auto-motivation• Les problèmes relationnels• L'affirmation de soi• La fixation d'objectifs personnels• La maîtrise du stress• La pensée positive• Les valeurs et les croyances• L'adaptation aux changements
Pré requis	La participation à ce module exige d'avoir suivi le module 1 « Introduction au coaching »
Durée	16 périodes
Prix	en élaboration
Inclus	Support(s) de formation
Lieu	Centre de Perfectionnement interprofessionnel, CPI Route des Grives 2, Granges-Paccot
Titre délivré	Attestation de suivi de formation continue remise par le CPI aux personnes ayant suivi et participé activement à au moins 80% de la formation
Dates	samedi 17 et samedi 24 novembre 2018 de 08h30 à 17h00



Module 6 – La communication avancée

Public cible	Toute personne, indépendamment de sa fonction ou de sa position hiérarchique, désirant ou étant appelée à effectuer du coaching à l'intérieur de sa sphère professionnelle ou privée. Toute entreprise souhaitant donner des outils complémentaires à la pratique du management et leadership à ses cadres. Tout formateur souhaitant accéder aux techniques du coaching, toute autre personne intéressée par cette pratique.
Objectifs	A l'issue de ce séminaire, vous serez capable de : <ul style="list-style-type: none">• Appliquer les principes de base de l'entretien d'explication• Vous adapter aux émotions du coaché• Éviter les péchés de la communication• Appliquer les principes de base de la communication non violente
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• L'approfondissement des thèmes du module 3 « La communication et l'information dans le cadre du coaching »• Les principes de base de l'entretien d'explication• La communication et les émotions• Les péchés de la communication• Les principes de base de la communication non violente
Pré requis	La participation à ce module exige d'avoir suivi les modules 1 et 3 de la formation de coach
Durée	16 périodes
Inscription	Pour toute information d'inscription concernant ce module, veuillez consulter l'adresse : www.cpi-tramelan.ch



Module 7 – Les entraînements aux séances de coaching

Public cible	Toute personne, indépendamment de sa fonction ou de sa position hiérarchique, désirant ou étant appelée à effectuer du coaching à l'intérieur de sa sphère professionnelle ou privée. Toute entreprise souhaitant donner des outils complémentaires à la pratique du management et leadership à ses cadres. Tout formateur souhaitant accéder aux techniques du coaching, toute autre personne intéressée par cette pratique.
Objectifs	A l'issue de ce séminaire, vous serez capable de : <ul style="list-style-type: none">• Mener des entretiens de coaching avec des thèmes de travail et des objectifs différents• Sélectionner les outils de coaching appropriés en fonction de la situation
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• La simulation de différents entretiens de coaching• Le débriefing final après chaque entraînement
Pré requis	La participation à ce module exige d'avoir suivi les modules 1 et 3 de la formation de coach
Durée	16 périodes
Inscription	Pour toute information d'inscription concernant ce module, veuillez consulter l'adresse : www.cip-tramelan.ch



Formulaire d'inscription

Mme M.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ NP/Localité _____

Date de naissance _____

Tél. privé _____ Tél. prof. _____

Tél. mobile _____ E-mail _____

No du cours	Nom du module	Prix
	1. Introduction au coaching	680.-
	2. Connaissance de soi et du coaché	950.-
	3. La communication et l'information dans le coaching	680.-
	4. Les différentes approches et outils psychologiques dans le coaching	680.-
	5. Les principaux domaines d'intervention du coaching	680.-

Les inscriptions aux modules 6 et 7 sont à effectuer directement auprès de : www.cip-tramelan.ch

Paiement	Mode de paiement
<input type="checkbox"/> par le participant <input type="checkbox"/> par le chômage N° de la caisse _____ <input type="checkbox"/> par l'employeur Adresse de l'employeur _____ + timbre et signature de l'employeur _____ _____ _____	Pour les cours et modules : <input type="checkbox"/> La totalité avant le début du cours ou du module (sans surcoût) <input type="checkbox"/> Paiement échelonné, en accord avec le CPI (5% de surcoût)

ATTENTION : Les personnes inscrites auprès d'une caisse de chômage doivent impérativement obtenir l'accord de leur conseiller. Sans cet accord, l'inscription à un cours peut entraîner la suppression d'indemnités.

Je m'engage à payer le cours auquel je m'inscris et reconnais avoir pris connaissance des conditions générales. Le CPI se réserve le droit de renvoyer ou d'annuler un cours qui ne réunirait pas assez de participants.

Date _____

Signature _____



Conditions générales

CONDITIONS D'ADMISSION

Les conditions d'admission sont différentes pour chaque cours. Pour les formations menant aux brevets et diplômes fédéraux, ce sont les règlements des Associations professionnelles qui prévalent. En ce qui concerne les autres cours, le CPI indique pour chaque niveau les exigences d'admission des participant(e)s.

INSCRIPTIONS

Les demandes d'inscriptions doivent être adressées au secrétariat par écrit ou par fax au moyen du bulletin d'inscription annexé, au plus tard 10 jours avant le début du cours ou par téléphone ou E-mail (confirmation par écrit obligatoire). Les cours ne débutent que lorsque le nombre d'inscriptions est suffisant. Le CPI se réserve le droit de renvoyer ou d'annuler un cours qui ne réunirait pas assez de participants. Le secrétariat en informera les participants en temps utile.

FINANCES

La finance de cours comprend le matériel et le support de cours ou selon les indications particulières. Une facture sera adressée à chaque participant. Seules les personnes s'étant acquittées de leur finance sont autorisées à fréquenter le cours. La quittance faisant foi.

COURS MODULAIRES

Les taxes de cours de courte durée doivent être versées en intégralité 5 jours avant le début du cours ou directement auprès de notre réceptionniste au moyen de l'EC-Direct ou de la Postcard. Elles ne sont en aucun cas remboursées.

FILIÈRES DE FORMATION

Les taxes de cours de longue durée et/ou brevet peuvent être versées par tranches, exigibles avant le début de chaque trimestre. Elles restent intégralement dues en cas de désistement d'un participant, sauf motif grave, dûment établi. En pareil cas, les taxes de cours, augmentées des frais administratifs, sont calculées proportionnellement au nombre d'heures de cours effectivement suivies.

Les montants des finances pour les cours modulaires et les filières de formation peuvent faire l'objet de modifications en fonction de l'évolution générale des charges d'exploitation du CPI et des décisions des autorités.

Par leur inscription, les participants aux cours s'engagent à respecter ces exigences, de même que les autres conditions générales.

DÉSISTEMENT

Les annulations se feront par écrit, en indiquant les motivations d'annulation (certificat médical, lettre de l'employeur, etc.). En cas de désistement plus de 5 jours avant le début de la prestation, les frais administratifs sont fixés à Fr. 50.-. Passé ce délai et sans motivations d'annulation, la somme entière est due.

FRÉQUENTATION DES COURS

Dans l'intérêt de l'enseignement, les cours seront suivis avec régularité et ponctualité. En cas d'absence, les participants en informeront le secrétariat ou l'enseignant. Une attestation est délivrée aux participants qui ont participé au moins à 80 % des cours.

ATTESTATIONS ET CERTIFICATS

Les formations débouchent sur des certificats, diplômes et autres titres officiellement reconnus. Elles font l'objet d'un règlement spécifique. Pour certains cours, un test final est organisé ; il permet d'obtenir une attestation des connaissances acquises.

ORDRE DANS LE BÂTIMENT

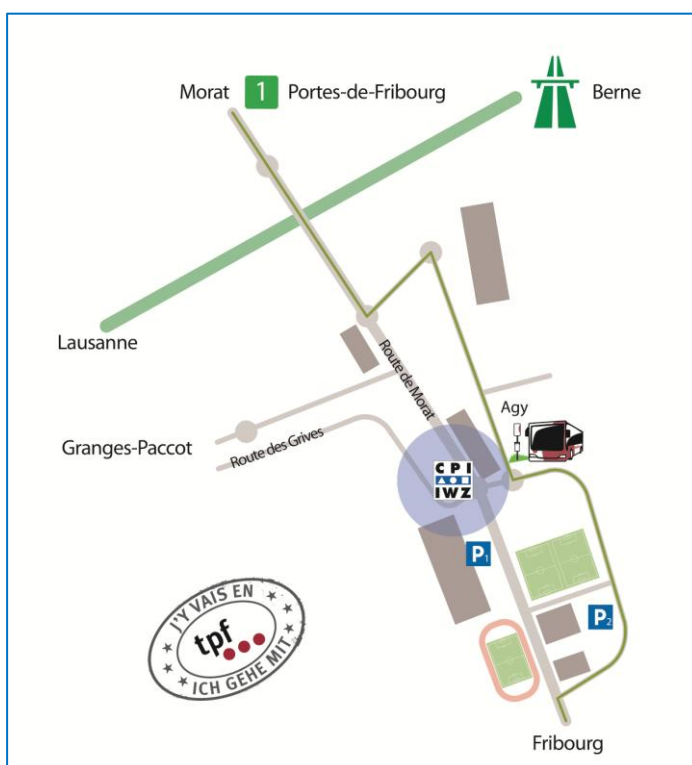
- Il est strictement interdit de fumer dans le bâtiment.
- Il est également interdit de manger et boire dans les salles d'informatique. Les places de travail seront laissées propres et en ordre.

LOCAUX ET DURÉE DE COURS

Les différents lieux de cours seront précisés sur la confirmation de cours adressée à chaque participant. Une période d'enseignement correspond à 45 minutes de cours.

Plan d'accès

Centre de Perfectionnement Interprofessionnel CPI
Route des Grives 2 | 1763 Granges-Paccot



En bus, depuis la gare CFF de Fribourg

Prendre en face de la gare le bus n° 1 «Portes de Fribourg»

Sortir à l'arrêt «Agy»

7 arrêts depuis la gare pour une durée de 10 minutes

Marcher jusqu'au CPI environ 3 min (240 m)

En vélo libre-service

Voir www.velopass.ch

En voiture, depuis l'autoroute A12 (E27)

Sortie Fribourg-Nord

Suivre direction Fribourg

Tourner au deuxième rond-point à droite

Le Centre de Perfectionnement Interprofessionnel CPI se trouve à votre droite.

Le parking jouxtant le bâtiment occupé notamment par le CPI est payant 7/7 de 06h00 à 22h00 (env. CHF 10.- la demi-journée et CHF 20.- la journée).

Les autres possibilités les plus proches sont le parking extérieur (P1) du Centre commercial St-Léonard (env. CHF 8.- la demi-journée et CHF 16.- la journée) et le parking extérieur (P2) du cimetière St-Léonard